

ATELIER DE REVISION DES PUNCTURES DES POINTS DETENTE

Formateur : Sylvain Cardinal

1^{ER} ET 2 JUIN 2019

Ce séminaire s'adresse à ceux qui ont suivi la formation sur les douleurs musculo-squelettiques et les points détente. Il s'agit d'un cours pratique où seront démontrés les principales punctures enseignées dans la formation de base qui présentent un intérêt et/ou un degré de difficulté élevé. Par la suite, les participants pratiquent entre eux sous supervision avec possibilité de répondre aux besoins individuels.

Objectif : Revoir et pratiquer à nouveau les principales punctures enseignées dans la formation initiale.

Objectifs partie pratique

- Maîtriser la détection des points détente par la palpation
- Améliorer les techniques de puncture intramusculaire propre à chaque muscle
- Éviter les accidents de nature anatomique au cours des punctures
- Évaluer le niveau optimal de stimulation des aiguilles selon la tolérance du patient.

Date: 1^{er} et 2 juin 2019

Durée : 15 heures (1,5 UEC)

Horaire: De 8h30 à 17h00 avec une heure de pause pour le dîner

Lieu: Collège de Rosemont, 6400 16^e ave, H1X 2S9 **Local A-245**

Évaluation : Étude de cas faite sur place

Attestation : Une attestation de réussite donnant 1,5 UEC sera émise par le Collège de Rosemont à tous les participants ayant complété la formation par la réussite de l'évaluation et la confirmation de leur présence dans un ratio de 80%.

Places limitées: Minimum de 12 participants et **maximum de 20**
(2 formateurs seront présents si le nombre de participants excède 14)

Coût: 400\$ si l'inscription est faite avant le **10 mai 2019** et 425\$ après cette date.

Inscriptions en ligne sur le site du département d'acupuncture du Collège de Rosemont : acupuncture.crosemont.qc.ca/formation-continue/activites-de-perfectionnement-2018-2019/

Politique d'annulation. La politique d'annulation est stricte : toute annulation doit être faite par écrit à l'attention de Marilyne Meloche à l'adresse suivante : 6400 16^e avenue Montréal H1X 2S9, ou via courriel fcacupuncture@crosemont.qc.ca **avant le 10 mai 2019**. Pour toute annulation faite après cette date, **aucun remboursement possible**. Toutefois, si le collège annule l'activité, la totalité du montant sera remboursée.